



Les Cousins Acadiens Du Poitou

BULLETIN N° 146 - 1er SEMESTRE 2024



Les Actualités du semestre à découvrir dans le Bulletin

**MARCHIGNY MAIRIE - 38, RUE ROGER FURGE 86210 -
FRANCE**

Directeur de la publication :

Claude Massé Daigle

Direction Rédactionnelle

Claude Massé

Comité de lecture

Paul PUCHAUD

Monique CARDINEAUX

Secrétariat de rédaction

Michel ROUX

Crédits photos

Claude MASSÉ, Michel Roux,

Michel Marasse, Marie Marcelle Puchaud

Site Internet : Archigny.net

Association Loi 1901

Siège Social : Mairie – 38, rue Roger FURGE

86210 ARCHIGNY – Fax/Tel 05 49 21 54 39

N° ISSN 1283 – 6583

Dépôt Légal 1^{er} Semestre 2024

La reproduction de tout ou partie des bulletins est interdite sans autorisation.

Les options dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

MEMBRES FONDATEURS

Yves BEAULU †

Claude MASSE-DAIGLE

André PENOT †

Roger ROUX †

MEMBRES D'HONNEUR

Monsieur le Professeur MARTIN †

Henri FURGE †

Edouard GUILLOT †

Yves BEAULU †

Damien ROUET

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président Claude Massé Daigle

Vice-présidente Monique CARDINEAUX

Secrétaire Serge CARDINEAUX

Secrétaire adjoint Michel ROUX

Trésorière Marie Marcelle PUCHAUD

SOMMAIRE

2	Nos joies nos peines
3 -4-5	Le mot du Président, AG 2024
6 -7	Actualités du 1 ^{er} semestre
8-à 12	Histoire du Chevalier d'O

COUPON D'ADHESION

Nom :

Prénom

Adresse

Code Postal et Ville

Adresse Mel :

Cotisations : Individuelle 20 €

: Couple 25 €

: Bienfaiteur à partir de 39 €

: États Unis 32 US \$

: Canada 45 CAN \$

Chèque à libeller et à adresser à :

Les Cousins Acadiens du Poitou – Mairie

86210 Archigny – France.

Pour l'Amérique du Nord, régler par Mandat poste

NOS JOIES NOS PEINES



Le 14 mars 2024 naissait à Châtellereault le petit Elliott Ardon Pohu petit fils de notre regretté Gérard Ardon, il mesurait 52,5cm et pesait 3,5 kg, nous souhaitons longue vie et bonheur à ce nouveau petit Acadien et toutes nos félicitations à ces heureux parents.

LE MOT DU PRESIDENT



Chers cousines, cousins et amis

Déjà un semestre de passé, mais heureusement nous avons eu beaucoup d'activité, notre AG, des rencontres, ce bulletin vous les relaterons.

Le démembrement du Musée des Huit Maisons est toujours dans nos priorités pour le voir se rouvrir sous l'égide de la Mairie d'Archigny et le reconstituer dans son origine de sa création de 1973 pour le 200^{ème} anniversaire de l'arrivée des Acadiens en Poitou.

Savez-vous ce que vient d'annoncer la CAPC de Châtellereault, je vous le donne en mille, la réouverture pour juillet, , la réouverture le samedi, de la Ferme Acadienne n°10, ils ne parlent plus de Musée, étant donné qu'ils nous ont obligé de le vider. Nos pauvres Acadiens doivent se retourner dans leurs tombes. Heureusement la Ferme n°6 palie avec la petite réplique émouvante du Musée, de nombreuses personnes viennent la visiter.

Chers adhérents, on vous a demandé de nous communiquer vos adresse Mail, la moitié de vous avez répondu à notre appel, je vous en remercie, mais je demande à ceux qui ne l'on pas fait de le faire rapidement, car c'est tellement facile pour vous prévenir des animations, des rencontres et des prochains événements. Je compte sur votre compréhension.

Dernier événement à venir le 5 octobre 2024 à la Ferme n°6, Zachary Richard le chanteur emblématique de la Louisiane, pour une conférence « Les Acadiennes et les Acadiens de la Louisiane », on vous donnera plus amples renseignements dans quelques temps par Mail.

Notre Tintamarre du 15 août approche à grand pas, nous travaillons à sa préparation. Réservez cette date pour venir nombreux à cette fête annuelle qui nous tient tant à cœur.

A bientôt le plaisir de se rencontrer.

Claude Massé Daigle.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024

PROCES VERBAL

Le samedi février 2024 à 10h30 l'association des Cousins Acadiens du Poitou a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes de Saint Pierre de Maillé sous la présidence de son président Claude MASSE DAIGLE.

L'association comptait 111 adhérents,

Le conseil d'administration était composé de 10 membres et les 5 membres du bureau étaient présents.

2 membres du conseil d'administration renouvelables se représentaient.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024

Après consultation de la liste d'émargement, le quorum étant atteint, le Président Claude MASSE DAIGLE, ouvre la séance à 10h30. Il remercie tous les participants, et accueille nos invités : Madame Isabelle BARREAU conseillère départementale, Monsieur Gérard BENOIST Maire de La PUYE, Monsieur Jacky ROY Maire d'ARCHIGNY, Monsieur Patrick PINODEAU représentant Madame la Maire de SAINT PIERRE DE MAILLE, Madame Françoise LEMEUR 1^{ère} adjointe au maire d'ARCHIGNY, Madame Michèle DEBAIN représentant Monsieur Alain BOURREAU Président de CHÂTELLERAULT QUEBEC ACADIE, Madame Marie-France ROTHE conseillère municipale de MONTHOIRON, Madame Florence FOND RAFIN Présidente et Madame Laurence BOUCHE trésorière de La Maison de L'Acadie.

Le Président Claude MASSE DAIGLE demande une minute de silence à la mémoire de notre ancien Président Gérard ARDON décédé le 29 mai 2023.

Le Président Claude MASSE DAIGLE excuse toutes les personnes empêchées. Il demande au secrétaire Serge CARDINEAUX de donner lecture des différents comptes rendus le concernant. Lecture faite du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2023, du compte rendu du rapport d'activités 2023 et du rapport financier 2023. Mis au vote ces trois rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés à jour de leur cotisation.

Le Président Claude MASSE DAIGLE demande à la trésorière Marie Marcelle PUCHAUD de présenter le rapport financier. La trésorière donne le compte de résultats au 31 décembre 2023

Les recettes ou produits	30 491,97 €
Les dépenses ou charges	30 828,68 €
Soit un résultat négatif de	336,79 €

Elle explique ce résultat négatif par l'investissement consécutif au 250^{ème} anniversaire de l'arrivée des Acadiens sur notre territoire (réapprovisionnement de la librairie disponible à l'association, achat d'objets, T-shirts, casquettes à l'effigie du 250^{ème}).

Mis au vote, le bilan financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés à jour de leur cotisation.

Le rapport moral du Président Claude MASSE DAIGLE montre une année 2023 chargée en événements pour le 250^{ème} anniversaire avec 4 000 personnes sur le site tout au long de la journée du 15 août.

Suite à la fermeture du musée par le Grand Châtellerault il en appelle à Monsieur le Maire de Châtellerault pour la configuration de la fête du 15 août sur le site de l'ancien musée.

La disparition de notre ancien Président Gérard ARDON

La démission après le 250^{ème} de notre président Richard BERTIN.

Le Président Claude MASSE DAIGLE propose l'organisation d'un bal et des sorties auprès des associations Acadiennes. Puis il évoque le 15 août 2024 avec la production d'un groupe de musique cajun le groupe d'Eric MARTIN « Esprit de Bayou » qui a déjà animé notre 15 août il y a plusieurs années.

Il remercie également l'assistance et met au vote le rapport moral. Celui-ci est adopté à l'unanimité des personnes et représentées à jour de leur cotisation.

ELECTION

Renouvellement du tiers sortant : Monique CARDINEAUX ET Miche ROUX sont réélus à l'unanimité des membres présentés et représentés à jour de leur cotisation.

COTISATION 2024 :

Suite à la proposition du conseil d'administration l'assemblée générale ordinaire décide de ne pas augmenter la cotisation soit :

20 € pour 1 personne 25 € pour un couple 5 € pour les jeunes.

Le Président Claude MASSE DAIGLE donne la parole aux personnalités présentes

Il remercie toutes les personnes participant à cette assemblée générale ordinaire et clos la séance à 12h15

Le Secrétaire
Serge CARDINEAUX

P/O Le Président
Claude MASSE DAIGLE
La Vice-Présidente
Monique CARDINEAUX

Le 13 mars 2024 notre association recevait deux professeurs, Laurent Dambre-Sauvage docteur en étude urbaine (Université du Québec à Montréal) et chercheur au Centre de recherche sur la ruralité de l'Université de Moncton, campus



de Shippagan, péninsule Acadienne. Et Arnaud Scailerez professeur agrégé en gestion des ressources humaines à l'Université de Moncton au Nouveau Brunswick et Vice-Président de l'Acfas-Acadie.

A 9 heures 30 il arrivaient à la ferme n°6 où Monsieur le Maire d'Archigny et Madame Lemeur 1^{ère} adjointe étaient là pour les recevoir. Après une présentation de l'histoire Acadienne Poitevine et visite de la ferme n°6 et son simili de petit musée, nous sommes allés à la ferme n°10 qui était le « vrai musée mais qui a été vidé sur ordre de la Communauté d'Agglomération de Châtellerauld et le village des Huit Maisons. Après nous sommes allés à Cenac voir la petite église des Acadiens.

Enchanté par leur visite de notre Acadie Poitevine et les horaires serrés, ils durent partir étant attendu à Châtellerauld.



Le 11 avril 2024, Grand Châtellerauld organisa une conférence animée par Sophie Brégeaud-Romand, conservatrice

du Musée et Lucile Vautherin, conservatrice-restauratrice, sur la restauration du plan cadastral de 1793, un document unique lié à l'arrivée des Acadiens en Poitou il y a 250 ans.



Ci joint les photos du dévoilement du plan restauré de la Colonie acadienne du Poitou de 1792 par Claude Massé-Daigle président des Cousins Acadiens du Poitou et Alain Bourreau président de Châtellerauld Québec Acadie et Michèle Debain.

Le 28 mars 2023, au cinéma Loft de Châtellerauld, lors de la projection du film de Phil Comeau "Racines Diaspora et guerres", un de nos adhérents et acteur du début du film a demandé la sortie de l'oubli de ce plan de 1792. Ce document qui concerne les communes d'Archigny, La Puy, Saint-Pierre de Maillé avait été sauvé des flammes à La Puye en 1902 par André Blanchard qui deviendra par la suite notre généalogiste des acadiens du Poitou.

C'est son fils Robert Blanchard, à la fin des années 1990, qui l'avait remis à la Ville de Châtellerauld.

C'est avec un grand plaisir cette année que nous avons accueilli un groupe d'Américains de descendance Acadienne et aussi cinq Acadiens du Nouveau Brunswick. Le voyageur Claude Boudreau est fidèle à notre Poitou ainsi qu'Anne Christine Martineau de l'agence Langue et découverte.



Le groupe a été accueilli à La Chaussée devant le monument «La Ligne Acadienne» inauguré lors du 250^{ème} anniversaire de l'arrivée des Acadiens chassés du Canada en 1758. Ils étaient très étonnés de découvrir cette histoire Poitevine.

Ils firent un arrêt à la ferme n° 6 où nous leur relatons notre histoire acadienne puis ce fut la ferme n°10 notre ancien Musée qui a une bien triste mine maintenant.



Marie Marcelle Puchaud toujours fidèle au poste les reçut à l'église de Cenan. Au retour ils firent un arrêt à la ferme n° 28 de notre ancien Président Richard Bertin, puis ils furent

accueillis à la salle des fêtes d'Archigny par « Les Danseurs du Vieux Poitou » suivi d'un diner spectacle très apprécié.



VISITE D'UNE COUSINE

La donatrice Gabrielle BERNARD, descendait de la famille acadienne

DAIGRE/DAIGLE. Une histoire de cette famille leur a été exposée ferme n° 6, ensuite Marie-Marcelle Puchaud leur a fait visiter l'église de Cenan à La Puye.



L'ensemble des visiteurs

Ce samedi 1er juin à la ferme n° 6, nous avons eu le plaisir de recevoir Damien Rouet historien qui a réalisé dans les années 1990, une thèse de doctorat sur l'histoire Acadienne Poitevine, à l'Université de Poitiers. Une trentaine d'année après, il fit sous l'égide d'André Magord directeur de l'institut d'études Acadiennes éditer sa thèse,

Il est venu dédicacer son ouvrage où de nombreuses



personnes étaient présentes pour cette occasion.

Damien Rouet en action de dédicace de son livre ' De l'Acadie au Poitou, une expérience humaine et agraire (XVII - XIX siècle) '



Damien Rouet en action de dédicace de son livre ' De l'Acadie au Poitou, une expérience humaine et agraire (XVII - XIX siècle) 'Edition aux Presses Universitaires de Nouvelle Aquitaine par © LA GESTE 79260 La Crèche

Histoire du chevalier d'O (1)

Officier des compagnies franches de marine, né à Archigny, décédé à Montréal en 1694

Dans un livre publié récemment à Rochefort (2) nous avons découvert son existence. Qui est confirmée dans le livre de Marcel Fournier, et à la Bibliothèque nationale.

Sous le premier gouvernement de Frontenac, les cinq nations iroquoises sont furieuses de l'installation de postes de traite par Cavelier de la Salle et son adjoint Henri de Tonty. Occupant une position stratégique, elles veulent contrôler le commerce des fourrures. Mais les Illinois et les Miamis commencent à commercer avec les Français. Le meurtre d'un Tsonnontouans par des Illinois au poste de traite français de Michimakinac augmente leur fureur. Frontenac cherche à négocier mais les fiers Iroquois, soutenus par le gouverneur de la Nouvelle-Amsterdam devenue en New York, méprisent ses tentatives de dialogue.

Frontenac est rappelé en France. Le gouverneur qui lui succède, Joseph de la Barre, n'arrive pas à gérer la situation et il cède aux demandes iroquoises dans un traité diplomatique humiliant ; inquiétant pour les alliés indiens des Français. Louis XIV refuse de reconnaître le traité et envoie un militaire, René de Brisay, marquis de Denonville, en 1685 pour porter la guerre en Iroquoisie.

Déjà en 1684, Louis XIV demande à de La Barre de faire un grand nombre de prisonniers " et que vous les fassiez passer en France ... ces sauvages qui estoient fort robustes ". Demande relayée par

Colbert (3).

Malgré les conseils de miliciens canadiens qui accompagnent ses troupes , Denonville voit que la guerre dans les bois est particulière et doute de capturer beaucoup de prisonniers. Il annonce en 1687 : " Pour faire des prisonniers, il n'y a que le hasard qui puisse en donner, car pour peu qu'ils veulent prendre les devans pour fuir, combien en peut-on prendre ? ". Une expédition militaire est préparée pour le printemps 1687 dans le secret. Les quelques religieux missionnaires dans les tribus iroquoises ne sont pas informés.

De juin à juillet, la nouvelle et puissante expédition part de Montréal. Elle est attaquée. Du côté français, on se bat " tantôt à la française tantôt à la sauvage par manière de duel à coup de fusils d'arbre en arbre ". " Quatre gros villages qui font plus que quinze mil âmes sont détruits ". Plus de 200 Iroquois (4) sont capturés, probablement des femmes, enfants et vieillards. Les hommes valides

se sont retirés. En faisant le tri, on trouve " 51 Bons Hommes " destinés aux galères selon les instructions. Mais il y a des chrétiens dans le nombre, pris avec leurs familles. C'est donc seulement 36 Iroquois qui partent pour la France. " Il en reste encore 150 icy et plus de 120 tant femmes et enfants " dit le père jésuite Beschefer. Ceux-là seront assignés à résidence à proximité des établissements français.

Selon une autre source c'est entre 34 et 36 prisonniers qui embarquent sur la flûte le Fourgon en septembre. Ils arrivent à Rochefort fin octobre. Dans une lettre du 25 octobre Seignelay ordonne à l'intendant Arnoul de faire le nécessaire pour les transférer. " Je vous ay déjà escrit que l'intention du Roy estoit de les envoyer à Marseille et vous trouverez cy-joint les ordres nécessaires pour les faire partir, incessamment ".

Un garde marine canadien, Joseph le Moyne de Sérigny (5) reçoit un ordre de mission le 16 novembre. Il doit partir avec les Indiens enchaînés et " passer de ce lieu à Marseille ... " en passant par Bordeaux.

" A l'esgard des deux Iroquois qui sont restés à Rochefort, il faudra qu'aussitôt qu'ils seront en estat vous profitiez de la première commodité pour les faire passer à Bordeaux pour estre attachés à la première chaisne qui partira pour Marseille, suivant les ordres que vous trouverez cy-joints " (6).

Comment les galériens ont-ils fait le trajet ? A pied ? Peut-être mais sur de courtes distances. Comme on le constate entre Lille et Dunkerque. Mais là-aussi certains voyagent en charrette. Avec

parfois un garde pour quatre galériens. Entre Lyon et Marseille, les galériens descendent la vallée du Rhône par voie d'eau. Entre Bordeaux et le Languedoc, nos galériens iroquois ont sans doute voyagé aussi en bateau (on sait qu'ils sont passés par Castelnau). Le canal de Midi a été inauguré le 15 mai 1681. Il en sera de même pour le retour des quelques survivants.

1
Frontenac, gouverneur en Nouvelle-France de 1672 à 1682, reçoit à nouveau, le 7 juin 1689, des instructions pour retourner à ce poste, où Denonville, gouverneur sortant, a déçu le roi. Frontenac a alors 70 ans.

La France et l'Angleterre sont en guerre à partir du 25 juin. Le gouvernement de Louis XIV voudrait attaquer New York. Le projet semble réalisable d'après les courriers venus d'Amérique. L'idée plaît à Frontenac qui veut partir rapidement. Mais fin juillet il est encore à La Rochelle. La France a peu de moyens. On prépare une frégate, l'Embuscade, et une flûte, le Fourgon. Un des navires devait



Chaîne de forçat. Elle est assez légère. (Musée de Brest)

être sacrifié et servir de brûlot. C'est dire leur état. Frontenac embarque avec les Iroquois qui étaient prisonniers aux galères, à Marseille. Lemoyne de Sérigny qui connaît bien les peuples amérindiens a été chargé d'aller les chercher. La plupart des Indiens sont morts, probablement de maladies inconnues chez eux. Pourtant ils bénéficiaient d'un régime spécial, comme les " nègres du Sénégal ". Dès qu'ils seront arrivés, écrivait-on de Paris à Bégon " ayez soin de les habiller et sans faire beaucoup de dépense, tenez compte de leurs goûts. Sa Majesté est bien aise de se servir de ces sauvages " pour faire la paix avec ceux de leur nation, n'étant pas à propos de continuer cette guerre dans la conjoncture présente (7).

Frontenac part tard, à cause entre autres du convoi de ravitaillement de Plaisance qu'il doit escorter. Ce dernier part de Brest.

Les Iroquois font la traversée avec Frontenac qui essaie de devenir ami avec leur chef Ouréhouaré. Le convoi n'arrive en Acadie, à Chedabouctou, qu'en septembre. Il est trop tard pour organiser une attaque de New York.

Arrivé à Montréal en octobre, Ouréhouaré reçoit avec Frontenac une ambassade iroquoise qui venait voir Denonville. Ouréhouaré présente Frontenac comme un grand Onontio (8) dont il garantissait l'amour pour les nations iroquoises. Les représentants iroquois sont plutôt insolents et sceptiques et la guerre continue. Le 13 novembre les Iroquois attaquent Montréal.

Dans une lettre du 16 novembre, l'intendant confirme le retour des Iroquois et annonce au ministre Seignelay que Frontenac a envoyé trois des Iroquois revenus de France " dans leur pays pour y donner avis que les autres sont icy ", dont un galérien nommé Cahon.

2

Sans nouvelles au printemps, Frontenac veut envoyer une ambassade. La Hontan qui connaît les

Indiens est désigné pour cette mission. Mais il les sait " trop mal disposés " et refuse cette mission suicidaire. (Officier de marine La Hontan est arrivé en Nouvelle-France en 1683 ! Serait-il un camarade d'école de d'Aux et de Gannes ? Nous avons lu pour cette étude ses livres dont *Voyage du Chevalier de La Hontan dans l'Amérique*, publié en 1704).

C'est donc le chevalier d'O, comme on dit en Nouvelle-France, qui part. Qui est-il ?

D'ancienne noblesse, Jean-Pierre d'Aux de Jolliet est le fils de Charles d'Aux, seigneur de La Rabauderie, et de Madeleine de la Barre (9). Il sera né vers 1666 à Archigny (10). Marcel Fournier le dit mousquetaire en 1677, ce qui nous semble impossible. Il bénéficie d'une décision de Louis XIV qui offre une formation d'officier gratuite aux jeunes nobles s'ils viennent dans la marine. Et il se retrouve avec Louis de Gannes des Ormes et Charles Henri d'Aloigny d'Ingrandes (11), des connaissances. Ils sortent de l'école de Rochefort en la même année 1683.

On sait peu de choses sur lui. Il ne figure pas dans les biographies canadiennes. Tout juste sait-on qu'il est lieutenant en août 1684 (12).

Le chevalier d'Aux part avec quelques Français : Le Sieur de la Chauvignerie, le fils de Bouat, le Sieur La Beaussière et l'interprète Collin (13). Il semble porter d'autres colliers " de paix ". Arrivés à destination, leurs colliers furent ignorés et les Iroquois voulurent les mettre à mort. Puis ils

décidèrent d'échanger le chef de la mission avec les Anglais. D'Aux aurait été emmené à Orange, puis à Boston où il va passer plusieurs années en captivité, comme il le met sur ses deux cartes. La Chauvignerie a été offerte aux Onneidas. La Beaussière et Collin ont été brûlés vifs. Le fils de Bouat serait mort de la " petite vérole " (la variole) (14).



La Nouvelle York (aujourd'hui New-York), par le chevalier d'Aux

Très belle carte. On apprenait le dessin aux élèves officiers à Rochefort.

Le chevalier d'Aux est en semi-liberté très surveillée à New-York et à Boston. Il parvient cependant à dessiner les cartes de ces deux ports.

Il serait parvenu à s'évader (15). Rentré au Canada, il est nommé capitaine en mars 1693 ; mais ne reçoit sa commission de capitaine qu'en mars 1694.

3

Célibataire, il a eu une fille illégitime, Marie-Madeleine, fille d'Anne Lemire, baptisée à Montréal le 15 décembre 1690. Elle est décédée à Pointe-aux-Trembles le 28 janvier 1691.



La Rabauderie appelée injustement La Ribauderie sur la carte de Cassini.

1 – C'est le nom souvent écrit au Canada. Voir La Hontan. On sait donc comment il se prononce même s'il s'écrit différemment. Nom écrit parfois d'Eau en Nouvelle-France.

2 – De l'Iroquoisie à Marseille : des galériens

iroquois du Roi-Soleil passant par Rochefort (1687-1689). De Laurent Busseau contact@crdm.fr Rochefort.

3 – Demande complètement irréaliste dont le seul responsable est le roi.

4 – Parmi les prisonniers il y a des familles amies et ennemies.

5 - Le Moyne de Sérigny, fils de Charles Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay , qui parlait lui-aussi l'iroquois. Fait prisonnier à l'été 1665, Charles a été libéré par Garakontié, chef des Onontagués. Il est l'ancêtre d'une des dernières châtelaines de Falaise, épouse de Mondion.

6 – Lettre de Seignelay (fils de Colbert) à Mauclerc, du 25 novembre 1687, Marine, B2 60, fol 191, citée dans le livre de Busseau.

7 – Le comte de Frontenac, par Henri Lorin. Armand Colin et Cie. 1895.

8 - Onontio : Grande Montagne en langage huron. Nom donné d'abord à Huault de Montmagny (Mons Magnus). Signifie généralement Grand Chef, Père.

9 - Certains le disent parent de J.-A. LeFebvre de La Barre, gouverneur de la Nouvelle-France de 1682 à 1685. Ce qui est faux.

10 - Les officiers des troupes de la marine au Canada. De Marcel Fournier.

11 – Charles Henri d'Aloigny est le fils de Louis, seigneur de la Grois et de Charlotte de Chastelier de Saint-Georges. C'est lui qui fera la plus belle carrière, étant sans doute jugé de plus haute noblesse. Il deviendra marquis de la Groye au décès de son père et de son frère, se mariera à Québec , mais il décédera lors du naufrage du Saint-Jérôme sur l'île de Sable, au large des côtes acadiennes.

12 – Marcel Fournier.

13 – Recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre tant des Anglais que des Iroquois depuis l'année 1682-1871.

14 – Cette maladie est la pire ennemie pour les Indiens qui sont bien plus morts de maladies (parfois apportées par les prêtres) que par combat.

15 – Marcel Fournier. D'Aux s'est évadé au bout de 2 ans et 4 mois, au printemps 1692 donc.

4

Comment une branche de la famille d'Aux est arrivée à Archigny ?

Bertrand de Got (ou Goth) est un Gascon qui a choisi, comme plusieurs membres de sa famille, de faire carrière dans l'église. Il est né à Villandraut, près de Bordeaux. Conseillé par sa famille, il y commence des études chez les Grandmontains

d'Agen, avec un cousin de son âge, Arnaud d'Aux, né à La Romieu, avec qui il restera toujours très proche. Il fait des études à Orléans et à Bologne, avec Arnaud, et Bertrand de Bordes (16). Bertrand est chanoine à Bordeaux en 1294, puis évêque de Comminges en 1295. Il est archevêque de Bordeaux le 23 décembre 1299. La famille a de bonnes relations avec le roi d'Angleterre, leur suzerain.

A la mort de Benoît XI en juillet 1304 (Bertrand a alors environ 40 ans), les cardinaux subissent pendant une année différentes et épuisantes pressions, politiques et autres, pour élire un nouveau pape. Ils choisissent, non pas un cardinal, mais finalement un évêque, Bertrand, qui apprend son élection alors qu'il est en visite à Lusignan (selon deux sources). Bertrand accepte le 24 juillet 1305. Il choisit Avignon comme Saint-Siège même s'il n'y réside que très peu. Car séjourner à Rome était alors dangereux. Et s'établir en France comme le roi le désirait l'aurait rendu vulnérable aux pressions de ce dernier. Il sera le premier des sept papes d'Avignon. Arnaud d'Aux est le camérier du pape (il ne gère que l'argent personnel du pape).

En 1307, Clément V nomme son cousin, chapelain et secrétaire, chanoine de Saint-Bertrand-de-Comminges, Arnaud d'Aux, évêque de Poitiers (17). Le pape arrive dans cette ville le 14 avril. Le Roi de France voulait le rencontrer à Tours pour faire pression sur lui, déjà pour l'affaire des Templiers. Mais le pape, méfiant, a insisté pour rester à Poitiers.

Arnaud y arrive le 7 mai. Il prête à la cathédrale Saint-Pierre le serment d'usage, après avoir été porté dans Poitiers sur une *sedia*, reposant sur les épaules des quatre premiers barons du diocèse et s'être assis sur sa *cathedre*. En présence du roi.

Quelques jours plus tard, Arnaud participe à la conférence entre le roi Philippe le Bel et les émissaires du roi d'Angleterre. Un traité est conclu. Edouard II retrouve le duché de Guyenne et reçoit Isabelle de France en mariage. Satisfait Philippe veut envoyer Arnaud en mission en Angleterre (18). Mais Arnaud doit d'abord aller à Paris puis en Avignon pour les affaires de l'église. Il repart rapidement en Angleterre où des évêques étaient emprisonnés. Arnaud calme les esprits, fait libérer les évêques et rentre en France avec l'évêque de Gloucester fin décembre 1308. Il va à Avignon rendre compte de sa mission. A la mort de son ami de jeunesse le cardinal Bertrand de Bordes le 11 septembre 1311, Arnaud est nommé à l'office de camérier de l'Eglise. Il doit aller au concile de Vienne et revient à Avignon rendre compte au pape,

qui l'envoie aussitôt au début de l'été en Angleterre où les seigneurs se sont révoltés contre le roi. Arnaud part avec le cardinal Novelli pour de longues et difficiles négociations. Ils ne peuvent obtenir le transfert des biens des Templiers aux Hospitaliers, mais arrivent à réconcilier les seigneurs avec leur roi. En décembre 1313, Arnaud part pour Paris. Puis il va à Avignon résigner son évêché de Poitiers, en faveur de son neveu Fort d'Aux. Car il a été nommé cardinal, pourvu de l'évêché d'Albane, le 24 décembre 1312.

La même année il achète un prieuré à La Romieu pour y fonder une collégiale. Il l'inaugure le 30 juillet 1318. De 1312 à 1319, il administre les propriétés et les revenus du pape. C'est un poste de confiance. Elle est renouvelée par le nouveau pape Jean XXII.

Beaucoup de cardinaux chargés d'étudier la dissolution de l'ordre du Temple meurent de vieillesse car les enquêtes n'avancent pas vite. Et Arnaud se retrouve avec Nicolas de Fréauville et Arnaud Novelli en charge du jugement final des Templiers, à Paris, suite à leur nomination par décision du pape le 22 décembre 1313 (19). La sentence devait être donnée le 18 mars 1314, mais ce jour-là les Templiers se rétractent. Les représentants du pape, seuls habilités à les juger, en vertu de la bulle " *Considerantes dudum* " veulent se mettre d'accord sur la suite à donner à cette affaire. Mais le roi furieux fait saisir et brûler les Templiers le lendemain. Le pape meurt le 20 avril. Pas besoin de malédiction. Il était malade depuis longtemps (cancer de l'estomac ?). Le roi meurt en 5 novembre.

Le roi a-t-il fait saisir un trésor templier ? NON (20). Mais il a fait un très gros gain : l'effacement de sa très grosse dette vis-à-vis de l'Ordre du Temple.

Arnaud est à Avignon. Malade, il dicte son testament le 23 août 1320 et décède le 24. Son corps est transporté et inhumé à La Romieu.

Son neveu Fort d'Aux, nommé évêque de Poitiers en 1320 (21), y sera jusqu'en 1357.

C'est ce Fort d'Aux qui est à l'origine de l'arrivée des d'Aux dans la région, à la limite des terres épiscopales à Archigny. Le premier d'Aux châtelleraudais est le neveu de Fort d'Aux. Il s'agit d'Arnaud d'Aux, époux de Jeanne de Bournay (22). Par la suite la famille s'est étendue dans la région, avec une alliance d'Aloigny entre-autres.

Michel Roux

BAL DU SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024

Chères Cousines, Cousins et Amis,

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre Assemblée Générale, nous envisagions de renouer avec un bal familial en la salle des fêtes de la Mairie d'Archigny le 9 novembre 2024 de 18 h 00 à 22h 00, l'entrée sera gratuite, il vous sera proposé une assiette gourmande composée de charcuterie, fromage et dessert, vendu 10 euros. Venez nombreux avec votre famille et vos amis, nous avons besoins de nous retrouver et de passer un bon moment ensemble.

Pour bien organiser cette manifestation il nous serait nécessaire de connaître pour le **31 août 2024** votre réservation et le nombre de personnes, en nous renvoyant le coupon de réservation ci-joint.

Le conseil d'administration.

Nom :.....Prénom.....

Je serai présent à la soirée dansante, Nombre de personnes :.....

10 euros x = euros Chèque n°.....

Date :.....

Signature :

Chèque à l'ordre des Cousins Acadiens du Poitou et envoyer à :

Madame Puchaud Marie -Marcelle

10, Rue de la Bracheterie Cenan

86260 La Puye

VOYAGE CHEZ NOS ASSOCIATIONS SŒURS

Chères Cousines, Cousins et Amis,

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre Assemblée Générale, nous envisagions de rendre visite aux association sœurs de France, nous avons exploré les possibilités d'aller rendre visite à l'association Bretagne Acadie Louisiane, mais malheureusement pour cette année cela ne sera pas réalisable car pour la date du mois de septembre que nous envisagions les autocaristes sont complets.il faut s'y prendre presque un an en avance, aussi nous allons vous demander de bien vouloir nous dire si vous êtes partant pour participer à ce petit voyage. (Date en septembre à préciser ultérieurement, début janvier)

Voici le Programme :

Départ de Châtellereault à 6 h 00, arrivée à Nantes à 9 h 00, rue des Acadiens et voir la Fresque peinte par un Acadien représentant le départ en 1785 des Acadiens pour la Louisiane, ensuite visite du quartier où habitaient les Acadiens, puis visite de Nantes en se dirigeant vers l'embarcadère des bateaux pour une croisière déjeuner sur l'Erdre, visite d'un autre quartier historique de Nantes, orchestrée par Dominique Mérel Présidente de l'Association, avant de reprendre le bus pour retour à Châtellereault.

Le coût de cette journée pourrait être de 150 euros par personne, modulable en fonction du nombre de participants. Venez nombreux avec votre famille et vos amis.

Le conseil d'administration.

Nom :.....Prénom.....

Je suis intéressé par ce voyge et je m'y inscrit. Nombre de personnes :.....

Pour la somme de 150 euros par personne Réservation 50 Euros par personne

50 euros x = euros Chèque n°.....

Date :.....

Signature :

Pour bien organiser cette manifestation il nous serait nécessaire de connaître pour le **31 août 2024** votre réservation et le nombre de personnes en nous renvoyant le coupon de réservation ci-joint.

Chèque à l'ordre des Cousins Acadiens du Poitou et envoyer à :

Madame Puchaud Marie -Marcelle

10, Rue de la Bracheterie Cenan

86260 La Puye